

L'an deux mille vingt, le jeudi 18 juin, à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur François ERLEM, suite à la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance

Date de convocation :

Le 10 juin 2020

NOMBRE :

- de conseillers : 23

- de présents : 19

- de votants : 23

N° d'inscription de l'acte soumis à l'obligation de transmission au Représentant de l'Etat :

28_2020

Secrétaire de Séance :

Mme Virginie SOIGNEUX

OBJET :

- Compte administratif 2019

Etaient présents (19) :

François ERLEM (Maire), Françoise DUPUIITS, Francis DUPIRE, Virginie SOIGNEUX, François BLAT, Xavier LACAILLE, Valérie MAHIEU, Charles BENJABEN, Gwenaëlle BEAUDON, Simon BRASSART, Sandrine MERCIER, Stéphane SANSONE, Audrey MONIER, Jean-Paul LANNOY, Sabine TROUILLET, Marie-Noëlle LALLIER, Jean-Philippe MICHEL, Jean-Marc DUMEIGE, Annick CORNELIS

Ont donné pouvoir (4) : Romain POLLART donne pouvoir à Françoise DUPUIITS, Fanny RICHARD donne pouvoir à Xavier LACAILLE, Michael DELATTRE donne pouvoir à François ERLEM, Marie-Claire DELAIRE donne pouvoir à Jean-Marc DUMEIGE

Absents (0) :

VU la Commission des Finances du 10 juin 2020,

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mr Francis DUPIRE, Adjoint aux Finances, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Mr François ERLEM, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et ans susdits

Le Maire



François ERLEM

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de réception en Sous-préfecture.

SUBDIVISIONS	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2018		OPERATIONS DE L'EXERCICE 2019	
	DEFICITS	EXCEDENTS	MANDATS EMIS	TITRES EMIS
Investissement	1 124,53		928 998,85	435 446,24
Fonctionnement		471 583,96	3 265 339,70	3 598 852,03
001 Solde d'investissement n-1			1 124,53	
002 Résultat reporté n-1				471 583,96
TOTAUX		470 459,43	4 195 463,08	4 505 882,23

SUBDIVISIONS	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019		RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2019	
	DEFICITS	EXCEDENT S	DEFICITS	EXCEDENT S
Investissement	493 552,61		493 552,61	
Fonctionnement		333 512,33		333 512,33
001 Solde d'investissement n-1			1 124,53	
002 Résultat reporté n-1				471 583,96
TOTAUX		160 040,28	494 677,14	805 096,23

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

Envoyé en préfecture le 19/06/2020
Reçu en préfecture le 19/06/2020
Affiché le 
ID : 059-215903311-20200618-28_2020-BF

Sur ces bases, **le Conseil Municipal décide à la majorite, 4 abstentions**

- D'acter le compte administratif 2019